



SNUipp/FSU

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs
Professeurs des Ecoles
et PEGC



☎ 04 75 64 32 02
snu07@snuipp.fr
Site: 07.snuipp.fr

U.
F.S.U.

Privas, le 15 septembre 2017

Les co-Secrétaires départementaux

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Place André Malraux
BP 627
07000 PRIVAS

Réf: JSIA17065

Objet: déclaration grève CUI

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les écoles dans lesquelles travaillent des collègues en CUI ont été destinataires d'un courriel le lundi 11 septembre 2017 émanant des responsables du service de gestion des contrats aidés du lycée Algoud. Il leur est demandé d'indiquer "*instamment [...] si le(s) personnel(s) CUI exerçant dans votre établissement est(sont) gréviste(s) ce jour.*" (grève du 12 septembre).

Nous vous rappelons qu'en raison de l'utilisation de listes de grévistes durant la période 1939-45, tout acte participant à la rédaction et toute possession de celles-ci sont prescrites depuis 1946.

L'article L133-5 du code de l'Education dispose que: «*Les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L. 133-4 (service d'accueil minimum).*»

Nos collègues en CUI n'exerçant pas de fonction d'enseignement, ils ne sont pas soumis à une déclaration préalable d'intention de grève.

De plus, le texte précise que *ces déclarations "sont couvertes par le secret professionnel. Leur utilisation à d'autres fins ou leur communication à toute autre personne est passible des peines prévues à l'article 226-13 du code pénal.* »

Il ne saurait donc être question pour nos collègues directeurs de communiquer de quelconques déclarations, illégales de plus.

Nous vous demandons d'intervenir auprès du lycée Algoud et de nous faire connaître l'action déterminée que vous ne manquerez pas de mener pour que la constitution et l'utilisation frauduleuses de ce type de listes cessent et soient bannies des pratiques administratives.

Dans l'attente du respect des droits des personnels et de vous lire, recevez, monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos meilleures salutations.

Houria DELBOSC

Jimmy SANGOUARD